

CATEGORIE 1

6 à 15 points de formations et activités complémentaires (1^{ère} année):

- Utiles pour la réalisation des travaux personnels de recherche,
- Rentrant dans l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique (**OBLIGATOIRE**)
- Utiles pour la rédaction de la thèse ou exposition écrite-orale des travaux,
- Formant à la science ouverte (**OBLIGATOIRE**)

Activités possibles (Liste non exhaustive)	Points de formation attribués
<ul style="list-style-type: none"> • Suivis de cours, • Module de Master • Ecole d'été • Formations spécialisées 	Entre 1 et 5 points maximum en fonction du nombre d'heures
<ul style="list-style-type: none"> • MOOC (si attestation de suivi et de réussite) 	Entre 1 et 5 points maximum en fonction du nombre d'heures
<ul style="list-style-type: none"> • Formation en éthique et intégrité, <i>proposée par les universités, ED, GS, la maison du doctorat, MOOC...</i> 	1 point pour minimum 5 heures
<ul style="list-style-type: none"> • Formation en science ouverte <i>proposée par les universités, ED, GS, la maison du doctorat, MOOC....</i> 	1 point pour minimum 5 heures
<ul style="list-style-type: none"> • Formation anglais ou français 	Entre 1 et 3 points maximum en fonction du nombre d'heures
<ul style="list-style-type: none"> • Informatique "pure" (programmation des logiciels statistiques, LaTeX, ...) 	Entre 1 et 5 points maximum en fonction du nombre d'heures
<ul style="list-style-type: none"> • Formation à la rédaction de la thèse 	1 point pour minimum 5 heures
<ul style="list-style-type: none"> • Formation à la recherche biblio 	1 point pour minimum 5 heures
<ul style="list-style-type: none"> • Formation animale 	3 points pour 64 heures

CATEGORIE 2

6 à 15 points de formations et activités complémentaires :

- Confortant la culture scientifique des doctorants,
- Les formations au développement durable et soutenable (**OBLIGATOIRE**)
- Favorisant leur ouverture internationale

Activités possibles (Liste non exhaustive)	Points de formation attribués
<ul style="list-style-type: none"> • Formation en développement durable et soutenable <i>proposée par les universités, ED, GS, la maison du doctorat, MOOC....</i> 	<p>1 point pour 5 heures</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Congrès et/ou Conférences nationaux ou internationaux 	<p>2 points par congrès/conférence</p> <p><u>Quelle que soit sa longueur et un(e) seul(e) validé(e) par année académique</u></p> <p>+ 1.5 points si présentation d'un poster/communication orale</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Séminaires scientifiques d'organismes (FRM, ARC, Gustave Roussy, Institut Curie) 	<p>1 point pour 5 heures</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Membre d'un comité d'organisation d'une manifestation scientifique 	<p>1 point pour 5 heures</p> <p><u>1 seule manifestation par année académique</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Co-encadrement de stagiaires et doctorant(e)s 	<p>1 point par stagiaire ou doctorant(e) encadré(e), <i>dans la limite maximale de 3 points</i> <u>pour toute la durée de la thèse</u></p>

CATEGORIE 3

6 à 15 points de formations et activités complémentaires :

- Les aidant à préparer leur devenir professionnel dans le secteur public comme dans le secteur privé (obligatoire selon la réglementation nationale)

Activités possibles (Liste non exhaustive)	Points de formation attribués
<ul style="list-style-type: none"> • Engagement associatif étudiant <i>(Associations étudiantes Pop, Curie, IRSN, CEA...), participation active à une société savante ou à une association de diffusion de la science</i> 	3 points <u>pour toute la durée de la thèse</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Représentant des doctorants dans les conseils de laboratoire, d'école doctorale, de Graduate School, etc... 	1 point par an
<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les doctorants qui enseignent (mission d'enseignement, vacations, etc) 	1 à 5 points maximum <u>par an</u> en fonction du nombre d'heures ETD
<ul style="list-style-type: none"> • Formations du service d'insertion professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction de CV, - Conduite d'entretien, - Bilan de performance, - Connaissance du monde de l'entreprise/ de la recherche, - Valorisation de la recherche, - consultance, prise de brevet 	Entre 1 et 5 points maximum en fonction du nombre d'heures